St GEOIRE en VALDAINE

Patrimoine, Nature, Dynamisme

La Lettre Municipale

Juillet / Août 2020

N°75

Programme du 14 juillet : page 3

St GEOIRE en VALDAINE

Marché nocturne

Tous les Jeudis de juillet

dès le 9 juillet 2020 - 17H30-20H30

Marché Nocturne : page 14

Le confinement de l'Hôpital

(voir page 8)

Sommaire de la Lettre Municipale n°75

La vie municipale
Page 4 à 7

La vie des écoles
Page 9

La vie du village
Page 10 à 12

Le dossier à la Une
Page 8

Art , culture et patrimoine
Page 13

La vie économique
Page 14 à 15

St GEOIRE en VALDAINE SUR INTERNET
WWW.SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE.COM

ÉDITORIAL

Ce premier édito me donne la possibilité de partager avec vous l'ouverture de notre mandat.

Discours du 28 mai 2020

«Je suis très émue et très honorée d'être votre Maire. Cette nomination, je la dois à l'adhésion spontanée, l'investissement sans limite et sans condition de vous tous, mes 22 coéquipiers. Nos différences d'âges, d'expériences, de parcours de vie sont enrichissantes et nourrissent notre motivation commune qui est de servir et de nous mettre au service de notre commune et de ses habitants. Je vous remercie tous pour ce que vous êtes et ce que vous faites. Au nom de tous, je souhaite la bienvenue à Nelly, Catherine *(remplacée depuis par Véronique),* Dominique et Pierre. Nous serons un groupe participatif uni dans son intégralité. Je remercie très sincèrement toutes les Electrices et tous les Electeurs pour leur gage de confiance.

Je félicite Michel Cudet pour la longévité de son règne et sa pugnacité à faire valoir le rôle et la fonction de St Geoire au sein de la Valdaine et du Pays Voironnais. J'associe à ces remerciements tous les élus engagés à ses côtés pendant ces nombreuses années. Campagne électorale, élections municipales, et mise sur pause de toutes nos activités, nos habitudes. Depuis le 17 mars notre quotidien est paralysé par le covid 19, virus dangereux inconnu, insidieux. Nous avons été confinés, mais toujours présents, nous nous sommes adaptés en utilisant toutes sortes de stratagèmes, les basiques naturels, les futuristes virtuels. Lentement et prudemment la vie reprend son cours, mais nous avons pris conscience collectivement de l'obligation de protection et d'attention des uns aux autres. Tout va continuer, mais pas comme avant.

Je mesure la particularité de cette situation et m'engage, en toute humilité, avec mon Equipe à insuffler une Energie Positive qui nous rendra plus forts.

L'essentiel n'est pas dans la querelle mais dans l'union, l'intégrité, le respect de l'engagement et du devoir. Nous nous sommes mis au service de notre commune et nous ferons notre possible pour remplir cette tâche, l'important ce n'est pas ce qui nous arrive mais ce que l'on en fait.

Je suis consciente de la responsabilité et de la charge de cette mission, l'engagement pris par chacune et chacun d'entre nous est sincèrement réfléchi.

Je suis aussi consciente de la charge de travail assumée par chacun de nos agents municipaux et n'ai aucun doute sur leur esprit d'initiative, leur efficacité, j'ose le dire leur dévouement.

Ce Conseil Municipal composé d'élus expérimentés et de novices est le symbole de l'intérêt et de l'affection que nous portons tous à notre village.

Sans prétention mais avec conviction nous allons respecter notre programme au mieux, en tenant compte du passé et en ayant un regard vers l'avenir.

La situation extraordinaire que nous traversons fera partie de notre quotidien sans résilience, mais avec vigilance. Remettons de l'ordinaire dans notre vie courante – Reprenons confiance en normalisant les gestes barrières Essayons de maintenir certaines de nos bonnes résolutions et d'entretenir de bonnes relations citoyennes. L'Economie Commerciale, Artisanale, Rurale, Associative de notre commune retrouvera son souffle et toute l'énergie qui est sienne depuis longtemps

Au nom de tous, je remercie très sincèrement tous les Electrices et Electeurs.»

Bien cordialement,

Nathalie Beaufort, votre maire.

La fête du 14 juillet

La fête nationale sera finalement célébrée. Comme à l'accoutumée, les différentes animations de cette journée se dérouleront à La Combe. Dès 14h, vous pourrez participer à un concours de pétanque organisé par notre club local de Pétanque. Nouveau cette année, à partir de 17h30, la société Acro Bike vous présentera une animation vélo avec des démonstrations et initiations. La Clique Fanfare régalera vos oreilles d'une aubade. Vous dégusterez, grâce au Club Nautique Valdainois, quelques grillades acompagnées de boissons proposées à la buvette. Enfin, la journée s'achèvera par l'incontournable feu d'artifice. Les organisateurs de ces animations espèrent vous voir nombreux à ces différents rendez-vous, et respectueux, bien-sûr, des consignes sanitaires demandées. Chacun profitera ainsi de notre Fête Nationale, malgré ce contexte sanitaire inédit.

C. Martins.

Directeur de publication : N. Beaufort - Conception : C. Martins, P. Mortreuil - Impression : Allo-copy

Extraits du Conseil Municipal du 18 juin 2020

PRÉAMBULE :

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Pierre EYMERY : « Les 4 élus de la liste de M. BARRAT se positionnent comme un groupe de proposition et non pas d'opposition. Nous proposons que soient prises en compte les idées soutenues par près de 42% des habitants et nous exprimerons librement nos désaccords. ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame le Maire présente diverses informations :

- Vente de la biscuiterie LOUVAT.
- Rendez-vous avec repreneurs potentiels de l'Auberge.
- Rencontre programmée avec le nouveau propriétaire de la Pharmacie.
- Rencontre des maires de la Valdaine le 15/06 à St Geoire en Valdaine.
- Dossier du feu d'artifice du 14/07 en préfecture. Report fin août si besoin.
- Le lieutenant BEILLE quitte ses fonctions et invite les élus à son départ le 02/07 à 18h30.
- Marché nocturne les jeudis de 17h30 à 20h30 cet été en réflexion.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Finances

Renouvellement de la commission des impôts directs (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. La nomination des commissaires s'effectue par le directeur départemental des finances publiques.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Règlement intérieur piscine 2020

Ouverture du 1er juillet au 30 août 2020 avec nouveau règlement élaboré dans le cadre de la crise du Coronavirus et répondant aux exigences de sécurité sanitaire.

3 créneaux quotidiens d'ouverture au public, avec des tarifs revus (pas d'augmentations vs 2019). Un maître-nageur, un régisseur et son suppléant ont été recrutés pour la saison.

Ressources Humaines

-Opération mini-jobs

« Mini-Jobs », nom local de l'opération nationale « Argent de Poche », consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans la réalisation de missions simples et sans danger sur le territoire de la commune. Mise en place à partir du mois de juillet 2020.

-Instauration de la prime exceptionnelle COVID-19

Sur le rapport de Madame le Maire, le Conseil municipal a proposé d'attribuer une prime aux agents particulièrement mobilisés pour assurer la continuité des services publics face à la Covid-19. Le montant de la prime sera proratisé en fonction de la durée hebdomadaire de service de l'agent et du temps passé en présentiel et/ou télétravail.

PÔLE ENVIRONNEMENT – URBANISME

Désignation du représentant à l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise) **:** Bernard COLLET-BEILLON, suppléant Jocelyn BAZUS.

Abrogation de la délibération 2020/COM/03/07/DEL

La délibération du CM du 9 mars 2020 concernait l'actualisation des voies communales et des chemins ruraux. Il est proposé l'abrogation de cette délibération pour des raisons juridiques. La convocation à la réunion faisait en effet état d'un point d'avancement à visée informative, et non d'une décision délibérative ; la convocation évoquait le projet PDIPR, et non l'intégration de nouvelles voiries. Cette actualisation pourra être présentée lors d'une prochaine réunion du CM.

Dominique BARRAT s'est exprimé en expliquant qu'il s'opposait à cette abrogation. Il a demandé que son intervention soit intégralement retranscrite au CR du CM *(CR disponible sur le site internet de Saint Geoire).*

Abrogation adoptée avec une voix contre et 3 abstentions.

Label Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Présentation du dossier de la commune le jeudi 25/06 à 9h30 à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture.

PÔLE ÉTUDES - TRAVAUX

TE 38 : renforcement poste «Les Perrins» : Contribution prévisionnelle globale de la commune de 7 559 €.

PÔLE SCOLAIRE - CULTURE

A La Lambertière (Maternelle)

Report des projets scolaires sur la prochaine année scolaire en raison de la crise COVID-19, sauf celui avec l'ENS. Pas de mouvement d'enseignants.

A Val'Joie (Primaire)

2 départs en retraite, pas de fermeture de classe et maintien des NAP à la rentrée.

Travaux dans la classe des CE1 cet été.

Retrouvez les comptes-rendus complets sur le site internet :
www.saint-geoire-en-valdaine.com

Le Conseil Municipal des Jeunes : **une année bien remplie**

Le programme du CMJ aurait été encore bien rempli cette année sans le coup d'arrêt du confinement.

Projets réalisés :

Inter-générations : Cartes de Noël dessinées et portées aux Seniors de la Résidence de PLAMPALAIS et de l'EHPAD; Participation à la distribution des colis de Noël et participation au LOTO intergénérationnel à la résidence de PLAMPALAIS.

Pôle devoir de mémoire : Participation à la commémoration du 11 novembre 1918.

Pôle Citoyenneté : Étude de la Commune : population, nombre d'habitants, les élus, les services de la commune : service technique, scolaire, administratif.
Visite du service administratif, accueillis par Alexandre Ecosse DGS et ses collaboratrices.

Les projets annulés :

Pôle Citoyenneté : Commémorations du 19 mars et du 8 mai, Visite du CMJ de CHIMILIN.

Pôle Environnement : Pose de nichoirs dans le village et OVP : Opération Village Propre.

Heureusement, **la remise des diplômes à nos Jeunes Conseillères et Conseillers**, en reconnaissance de leur participation à la vie de la commune, a eu lieu le 29 juin.

Jacqueline AYMOZ

L'équipe municipale : **les «élus» de quartier**

Comme annoncé lors de la campagne municipale, Mme le maire a mis en place des «élus de quartiers» pour être au plus près de vos attentes et de vos besoins.

Mme le Maire a renforcé l'équipe municipale par les conseillers du maire afin d'assurer la meilleure répartition possible sur le territoire de la commune. Ci-après la liste des quartiers et les «élus de quartiers» associés.

Quartier 1 : Le Grosset, Les Perrins, Le Rozier, Le Clos, Lot. de l'Etergne, La Vie Creuse, La Glacière, La Demi-Lune, Le Mollard, Le Fayeux, Les Côtes, Route de Corrézin → **B. COLLET-BEILLON, P. BONNIN, P. PECH**
Quartier 2 : HLM de Plampalais → **N. CHABOUD, C. COHENNY, T. CHABOUD**
Quartier 3 : lieux dits Hôpital et Hôpitaux, Route de l'Orcière, Route des Egarrières, Les Vernes, Route des Vergnes, Route de la Bayardière, Route des Communaux → **A. MAHÉ, M. BEL**
Quartier 4 : Hameaux le Buisson, le Platon, le Falque, l'Enfer, Le Paradis → **P. EYMERY, J. BOURRY**
Quartier 5 : Lot. Les Amaryllis, Route des Rieux en entier, Lot. La Lambertière, Lot. Les Jardins de la Valdaine, Gendarmerie actuelle → **G. ROUX-SIBILON, J. BAZUS, V. MAYEUX**
Quartier 6 : Le Roulet, Traverse du Lavoir → **N. BEAUFORT, D. MONDET**
Quartier 7 : Le Petit Consuoz, Le Grand Consuoz→ **K. DICKSON, N. SANNER**
Quartier 8 : Bas du Bourg, Place André Chaize, Rue du Bourg jusqu'au pont du Versoud, Rue de Verdun, La Gaité, La Thuéry → **N. BRESTAZ, C. CHOLLAT, V. MAYEUX**
Quartier 9 : Montée des 3 pierres, rue de Cabarot, route de Pampalais jusque place Plampalais compris, Rue Pasteur, rue de la Rochette → **C.COHENNY, D. BILLON LAROUTE, P. MEYER**
Quartier 10 : Route de Chartreuse, Place de la Chaffardière, Route de la Lambertière → **S. FABIANI, D. GOVAERTS**
Quartier 11 : Champet, Route de la ferme, de l'Usine, du Tissage, La Balme, La Pâle, La Martinette → **P. PECH, J. BOURRY**
Quartier 12 : Impasse de la Motte Castrale, le Boyet → **K. DICKSON**
Quartier 13 : Choché Paris, Choché Michaud, Choché Boulongeat, Route des Mille Martyrs côté impair, Route de Fournet jusque carrière du Fournet → **S. RENAUD GUILLAUD, L. CHAPPEL**
Quartier 14 : Balcons de la Valdaine 1, Voie Champ Morel, Basset Haut, le Boucain, le Chatelar, Route des mille Martyrs côté pair après les Balcons → **C. RIOCHE, C. MARTINS, C. COHENNY**
Quartier 15 : Route des Mille Martyrs côté pair jusqu'aux Balcons, Voie du Charbonnier, Cormérieu, Route des Brosses, Balcons de la Valdaine 2, le Milloret secteur cimetière, voie de la Fontaine → **J. BAZUS, D. GOVAERTS**
Quartier 16 : EHPAD, Foyer logement, Cotagon, Voie du 8 mai / Route de St Sulpice jusqu'au Rozier, Hameaux Monnetière, les Fayeux (haut), Secteur Longpra, Etergne → **N. CHABOUD, N. ROUX, T. CHABOUD.**

Des artistes en résidence à l'Éspace Versoud

LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT LA CRÉATION ARTISTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

C'est pourquoi, début juillet, la Commune a reçu la Compagnie **Le Chat du Désert** dans le cadre d'une résidence d'artiste, forme moderne du mécénat d'art, avec le concours du Grand Angle et du Pays Voironnais.
Les artistes délestés de leurs préoccupations logistiques peuvent consacrer tout leur temps à l'essentiel de leur vocation. La représentation de **«le Discours»**, adaptée de l'oeuvre de Fabrice Caro est prévue mercredi 16 décembre 2020.

Plus d'informations dans une prochaine édition de la Lettre Municipale.

Anne Castille et Grégory Faive travaillent l'adaptation du livre de Fabrice Caro «Le Discours»

Le Relais Assistante Maternelle : c'est ouvert!

Le Relais des Assistant.e.s Maternel.le.s a rouvert ses portes. L'animatrice qui vous reçoit vous accompagnera dans la recherche d'un mode de garde pour vos enfants, mais également dans le suivi de vos contrats avec les assistantes maternelles. Les permanences, sur rendez-vous les lundis de 16h à 19h, les mardis de 13h30 à 16h, les mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 13h30 à 16h. Tél : 06.98.02.51.81.
Les communes de la Valdaine travaillent sur un site internet pour répertorier tous les moyens de garde sur le territoire : Ram, Halte-Garderie, Centre de Loisirs et garderie périscolaire. Le site sera accessible au début de l'été sur : www.enfanceenvaldaine.fr
Les animations ont repris le 22 juin au matin. Pour tenir compte de la règlementation sanitaire en vigueur, elles ont fait le choix de s'installer dans le très beau parc de Massieu.
Au programme : histoires et comptines autour du thème des légumes, avec notamment l'album **«Vert de trouille» de Catherine Latheux** et la comptine **«Tous les légumes au clair de lune»**. Tout ceci dans un décor de Tipis made in RAM! 2 assistantes maternelles et 5 enfants de 2 à 4 ans ont participé à ce petit temps très agréable.

enfance en valdaine

Le Relais Emploi : prenez rendez-vous !

Le relais emploi vous accueille à nouveau au rez-de-chaussée de la Mairie :
mardi et jeudi, 8h30 - 12h45 et 13h30 - 17h00
vendredi, 8h30 - 12h30.
L'accès est libre. Il est préférable de prendre rendez-vous pour permettre une meilleure confidentialité et le respect des gestes «barrière» et la distanciation. Le port du masque est obligatoire. Merci pour votre compréhension.

Accueil, informations et conseils, Rédaction de CV et lettre de motivation, Aide à la recherche d'un emploi, Orientation vers les partenaires, Aide à la recherche d'une formation, Recherches internet en lien avec l'emploi.

Contact : Dominique Imbert
tel : 04.76.07.52.16
relais.emploi@sgvaldaine.fr

relais emploi

Départs à la retraite : merci pour nos enfants

Cette fin d'année un peu particulière restera dans la mémoire de 3 enseignants des écoles de notre commune pour une autre raison que la grippe COVID 19. A l'école publique Val'joie, Mme Pascale THERMOZ-LIAUDY, Directrice d'établissement et en charge des CP/CE1 et M. Olivier ESQUIROL, en charge des CM1- CM2 sont en retraite depuis cette fin d'année scolaire.

A l'école privée de Plampalais, Mme Marie-France KRYSTLIK, en charge des petites et moyennes sections de maternelle, prend sa retraite après 35 années passées à l'école privée de Saint Geoire en Valdaine.
Mme le Maire a remis à chacun d'entre eux la médaille de la commune et leur a souhaité une bonne retraite.

La CAPV annonce : l'accès au Lac de Paladru à nouveau possible

Baignades sur les plages municipales

Pour votre sécurité, la baignade est autorisée UNIQUEMENT sur les plages surveillées par des maîtres nageurs sauveteurs. Des aménagements et des systèmes de réservation sont prévus afin de vous accueillir dans les conditions sanitaires exigées, les plages surveillées du Lac de Paladru sont ouvertes tous les jours en juillet et août !

Plage de Montferrat (tel : 04.76.55.33.94)
400 entrées sans réservation. 30 emplacements avec location de transats et parasols sur réservation. Plage payante. Plage en pente douce avec petits galets et herbe, ensoleillée toute la journée. Terrain de beach-volley, jeux pour enfants, aire de pique-nique ombragée, restaurant-glacier et locations nautiques.

Plage de Paladru (tel : 06.01.71.93.34)
Deux créneaux possibles de réservation : 10h à 14h et de14h30 à 18h30 (nettoyage entre les 2 créneaux). Plage payante. Réservation en ligne sur la page de la Plage. Plage avec grands espaces tout en herbe, quelques-uns ombragés (eaux profondes rapidement). Aire de jeux pour enfants, aire de pique-nique, terrain de pétanque. Restaurant glacier et locations nautiques.

Plage du Pin (tel : 04.76.93.17.60)
Ouverte tous les jours à partir du 27 juin. Attention 60 personnes max. Plage tout en herbe avec espaces ombragés (eaux profondes rapidement) avec location de transat et restaurant-glacier.

Charavines Plage (tel : 04.76.06.60.09)
La plage reste fermée à la baignade pour le moment, n'étant pas surveillée. Toutefois elle reste accessible pour le farniente ! Plage plate, avec herbe et petits galets, ensoleillée toute la journée avec aire de jeux pour enfants et restaurant-glacier.

LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Vous souhaitez naviguer en toute liberté ? C'est de nouveau possible !
Les loueurs de bateaux à pédales, kayak, canoë, catamaran, bateau électrique ou encore paddle-surf ont mis en oeuvre les conditions sanitaires nécessaires pour que vous puissiez goûter dès ce week-end aux plaisirs de ramer ou de pédaler sur l'eau !
Il est aussi possible de parcourir les eaux du lac avec votre embarcation personnelle (paddle, kayak, planche à voile) en vous munissant d'un droit de navigation que vous pouvez vous procurer à l'office de tourisme (attention, horaires d'ouverture restreintes) ou auprès du garde du lac (tel : 06.32.11.48.26).

L'ESPACE VTT & LES BALADES EN VAE

L'Espace VTT-FFC du lac de Paladru et du Val d'Ainan est un espace idéal pour la pratique du VTT : plus de 350 km de sentiers entretenus et balisés, 20 circuits de tous niveaux de difficulté avec 4 points de départ (Charavines, Paladru, Le Pin et Saint-Geoire-en-Valdaine) !

Des idées d'itinéraires de cyclotourisme également accessibles aux VAE (Vélos à Assistance Électrique), permettent de découvrir de très beaux points de vue autour du lac ainsi que des villages ruraux sans se soucier de recharger les batteries !

A noter : pas de balisage terrain pour les circuits VAE, l'utilisation de nos tracés avec votre GPS est fortement recommandé (format kml et gpx) ou pensez à vous munir du topo papier en l'imprimant depuis le site internet !

OFFICE DE TOURISME Pays Voironnais
VOIRON • LAC DE PALADRU • CHARTREUSE

Centre Hospitalier : comment c'est le confinement ?

Saint Geoire en Valdaine peut être fier de la gestion de son hôpital avant, pendant et après la période dite de « confinement » du printemps 2020. Nous avons rencontré M. Denis Séaume, cadre supérieur de santé depuis octobre 2018. Il nous a expliqué le fonctionnement du Centre Hospitalier Gériatrique.

Quels sont les services de l'hôpital?

- EHPAD : Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes
- SSR : Soins de Suite et de Réadaptation polyvalents
- Service Amarillys : Unité fermée pour personnes avec troubles cognitifs

Le saviez- vous?

L'hôpital de St Geoire en Valdaine est un établissement public de santé, en direction commune avec le Centre hospitalier de Voiron. Il fait partie du Groupement hospitalier de territoire avec le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes Voiron (CHUGAV).

L'hôpital en chiffre :

- 200 emplois : c'est le plus gros employeur des Saint Geoire ; 10% en personnels administratifs et 90% en personnels soigants
- 3 services et 181 lits :
  1. l'EHPAD = 123 lits
  2. le SSR = 30 lits
  3. le service Amarillys = 28 lits

Pour assurer le fonctionnement de l'hôpital, une ruche de 200 personnes composée d'administratifs, de médecins, de kinésithérapeutes, d'infirmiers, d'ASH, de personnels médico-techniques et de personnes pour l'entretien des locaux s'affairent dans les trois niveaux du bâtiment principal. La pharmacie est intégrée à l'hôpital.
La direction est assurée par M. Pascal Pin (qui gère aussi les établissements de Coublevie et des Abrets). M. Denis Séaume gère le personnel para-médical et médico-technique.

Pendant le confinement

Le « confinement » a été décidé en équipe pluridisciplinaire dès le 1er mars, quinze jours avant la date officielle. Les infectiologues étaient conscients que les personnes âgées seraient plus à risque et que les équipements de protection auraient pu être insuffisants pour faire face à une crise aigüe. La suite a prouvé que c'était une sage décision, car il n'y a pas eu de contamination dans le Centre Hospitalier.

L'Hôpital, en assurant une gestion raisonnée du stock de masques, en favorisant le télétravail quand c'était possible, avec l'aide des bénévoles et la clairvoyance du personnel, n'a pas connu de rupture de stock.
L'association **« Vivre encore »**, composée d'une vingtaine de bénévoles bien connus dans Saint Geoire, a décidé de confectionner des masques pour pallier le manque probable. Certains résidents de l'Hôpital ont mis la main à la pâte (la machine à coudre, en réalité). **« Vivre encore »** aide à organiser des animations dans l'établissement. **« Un point Particulier »** (Candy) a aussi fourni une centaine de masques.
Les dîners en commun n'étant plus possibles pendant cette période, il a fallu trouver des plateaux-repas pour les déposer devant les portes des chambres. **Le collège de Chirens**, **le Centre de Cotagon** et **ROM-Traiteur** en ont prêtés. Qu'ils soient remerciés pour ce prêt. Cependant, les résidents ont fortement regretté cette perte provisoire de lien social.

Les visites ont repris dès le 24 avril avec des précautions draconiennes. Pour assurer des rencontres distanciées avec les parents et amis, il a fallu augmenter les espaces de rencontre. **« Valdaine-Chapiteaux »** a prêté un chapiteau, installé sur le parking. Les bénévoles de **« Vivre encore »** aident à l'accueil des visiteurs entre 14h et 16h.

A ce jour

Les visites dans les chambres sont autorisées avec des mesure sanitaires adaptées.
Les opérations de chirurgie étant pour la plupart reportées dans les hôpitaux environnants, le service SSR a accueilli des patients non COVID, afin de soulager l'Hôpital de Voiron.
De nos entretiens avec le personnel hospitalier, il ressort un certain malaise. Le personnel regrette surtout le manque de discernement de l'Etat sur la répartition de la prime affectée à tous nos héros du quotidien.
Un grand merci à «toute la ruche» pour cette mission de l'impossible.

C. Martins et P. Mortreuil

Ecole primaire Val'Joie : semaine des Langues vivantes

Cette année les élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école Val'Joie de Chrystelle Girard ont participé à la 5ème édition de la Semaine des Langues vivantes qui se déroulait du 4 au 7 mai 2020.
Le défi académique proposé était « Convaincre en langues ! » C'est sur le thème de la protection de l'environnement et en particulier du réchauffement climatique que les élèves ont travaillé en sciences et en lecture. Ils ont réfléchi ensemble aux actions que chacun pouvait mener à son niveau pour agir. A partir de là s'est construit le scénario d'un petit film intitulé «Take action for the future !».
Les petits acteurs se sont impliqués avec enthousiasme et sérieux dans la réalisation de la vidéo. Leurs efforts ont été récompensés puisque le jury composé d'inspecteurs de langues vivantes du second degré et de conseillers pédagogiques départementaux a attribué à la classe le Grand Prix du Jury qui récompense les lauréats du défi.

Cette semaine a été l'occasion de créer un temps fort sur une thématique, de mettre en pratique les compétences linguistiques des élèves, et de donner du sens à l'apprentissage d'une langue vivante en partageant le travail avec d'autres classes (Royaume Uni, Pologne, Slovénie, Bulgarie).
Monsieur Fabien Vallier, Inspecteur de la circonscription de Voiron2, et la directrice de l'école Pascale Thermoz-Liaudy, ont adressé leurs plus vives félicitations à Mme Girard et à tous ses élèves pour le travail accompli.

Ecole privée Plampalais : 2 maîtresses sur le départ

Une histoire de 35 ans se referme pour Marie-France Krystlik, enseignante de la classe de maternelle. Très investie dans son métier, elle a su donner goût à l'école à de nombreux écoliers qui sont devenus parents de ses nouveaux élèves. Un nouveau livre s'ouvre sur une toute nouvelle carrière : la retraite.
Après *une vie en musique* pour les enfants sages, *dans son cartable* elle laissera *la chanson des voyelles. Un deux trois* elle ira *aux bois ramasser des champignons. 10 km à pied, au-dessus des nuages, elle descendra de la montagne pour danser la capucine sur le pont d'Avignon.* Mais une fois *dans sa grande maison, en passant par la cuisine*, elle savourera *des câlins* de ses enfants, et petits-enfants sans oublier des gâteaux de son mari qu'elle nous a souvent apporté pour nous régaler.
Toute la communauté éducative de l'école privée Plampalais lui souhaite de profiter pleinement de ses enfants, de ses petits-enfants, de sa famille, de son jardin, de ses amis, de nouvelles et belles rencontres que ce temps nouveau lui permettra de faire.

Cette fin d'année sera aussi marquée par le départ de Séverine Placé. Après plus d'une dizaine d'années passées au sein de « petites écoles de 3 ou 4 classes » (Champier et Saint Geoire en Valdaine), elle prendra le chemin de la « grande école » avec ses 10 classes.
Tous les membres de la communauté éducative lui souhaite de s'épanouir dans sa nouvelle classe de CM1.
L'école privée Plampalais accueillera Mme Valérie Dudzinski en classe de CP-CE1 et Mme Gaëlle Suc en classe de CE2-CM1-CM2.

Distribution de calculatrices : équipés pour le collège

Le 1er juillet, suite à une décision collégiale des élus, 22 élèves du CM2 ont eu le plaisir de recevoir Mme le Maire, accompagnée de plusieurs représentants municipaux. Elle leur a remis des calculatrices qui seront certainement très utiles à ces futurs collégiens. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour la suite.

Merci à M. Bellil, correspondant du Dauphiné Libéré pour la photo.

C. MARTINS

Bibliothèque : **volets et fenêtres sont rouverts**

Pour le plus grand bonheur des dévoreurs de livres, la bibliothèque Henri-Renée Morel a enfin rouvert ses portes après plus de 3 mois de fermeture, Covid 19 oblige… Après cette longue sieste forcée, les livres vont retrouver des lecteurs avides de textes, d'aventures partagées. Toute l'équipe est mobilisée pour mettre à la disposition de son public des ouvrages de parution récente, dûment équipés. Bien sûr, cette réouverture obéit à certains rituels de sécurité : pas plus de 3 lecteurs en même temps à l'intérieur, usage obligatoire de gel pour les mains, saisie informatique individuelle par le lecteur du retour de ses livres et de ses emprunts, mise à l'isolement pendant 10 jours des livres rentrants… Ces consignes sont rappelées à chaque personne pénétrant dans la bibliothèque. De nouveaux livres jeunesse seront disponibles en début de l'été ! Pour l'instant et jusqu'à la rentrée de septembre, les permanences ont lieu les mardis de 9h à 11h et mercredis de 16h à 18h et ce, pendant tout l'été. En fonction de la situation, nous rouvrirons la permanence du samedi après-midi. Pas d'inquiétude : même si les séances sont pour l'instant contraintes dans leur fréquence, l'évasion, la détente sont en rayons, pour tous ! Venez –revenez !- vite nous rendre visite…

L'équipe de la bibliothèque

Cocktail Melody : **l'aventure continue en 2020-2021**

Notre groupe vocal propose des cours de chant collectifs et un répertoire qui varie chaque année : chansons actuelles, romances, chanson française ou chants du monde. Rien de tel qu'un travail en chœur pour découvrir des qualités de voix insoupçonnées. Si l'aventure vous tente, rendez-vous en septembre pour la saison 2020-2021 avec notre chef de Chœur Jacques PAULEVÉ.

USV Basket : **félicitations à Célia**

La saison ne s'est pas terminée comme on espérait en raison de la grippe covid 19, mais la santé des joueurs et familles passe avant tout.

Les concours de pétanque ne pourront pas avoir lieu, ainsi que les stages basket de cet été car les contraintes sont trop importantes. Nous préparons la saison prochaine.

Nous vous attendons nombreux au **forum des associations le samedi 5 septembre** pour découvrir le basket et/ou venir compléter notre équipe de bénévoles. Les nouveaux joueurs et entraîneurs sont aussi les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter !

Nous terminerons sur LA bonne nouvelle de la saison, Celia notre entraîneur a réussi son examen BPJEPS basket et nous la félicitons.

Passez un bel été, et prenez soin de vous!

Le bureau de l'USVB

Don du sang : **prenons rendez-vous le vendredi 17 juillet ou le 17 août**

L'Amical des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée de l'Ainan, remercie tous les donneurs qui se sont déplacés pendant la période de confinement et les encourage à continuer de faire ce magnifique geste tout au long de l'année.

L'application des mesures barrières et de distanciation font que le parcours d'un donneur est plus long et cela peut générer un regroupement de personnes à l'entrée des collectes et des files d'attente interminables. Afin de garantir une sécurité optimale sur nos collectes, l'EFS de Grenoble a décidé de généraliser la prise de RDV sur les collectes mobiles.

La période estivale arrive et comme chaque année, les malades ne partent pas en vacances donc pensez à eux en venant le vendredi 17 juillet ou le vendredi 17 août de 16h00 à 19h45 à la salle polyvalente de la Martinette.

Tous les donneurs qui souhaitent donner sur une collecte peuvent s'inscrire sur le lien suivant : www.resadon.fr .

Pratique et facile, il suffit de cliquer sur s'inscrire à une collecte puis de taper le code du département ou du canton pour accéder à la collecte de son choix et choisir son heure de rendez-vous.

Saint Geoire en Valdaine
14 juillet 2020
à partir de 14 h
à la Combe

➢ Concours de pétanque

➢ Animation gratuite

Acro bike 17 h 30

➢ Démonstrations et initiation

La piscine : **elle est ouverte sous conditions**

Pour la saison 2020 et en raison de la crise sanitaire Covid-19, la piscine municipale est ouverte selon un protocole sanitaire spécifique.

Résumé des changements :

- Trois plages horaires proposées : 10h-12h30 / 13h30-16h / 16h30-19h,
- Nombre de personnes accueillies limité à 50, dans l'ordre d'arrivée,
- Fermeture des vestiaires collectifs et cabines individuelles (les usagers prendront soin d'avoir leur maillot de bain sur eux à leur arrivée),
- Tarif réduit à la somme de 1,50 € par plage horaire.

Vous trouverez le règlement complet sur le site internet de Saint Geoire.

COURS D'AQUAGYM

Emilie et Sébastien, nos maîtres nageurs sauveteurs, proposent deux cours d'aquagym par semaine :

- lundi de 19h à 20h
- mercredi aux mêmes horaires.

N'hésitez pas à venir les rencontrer à la piscine, ils répondront à vos questions.

Le Centre de loisirs : **quand l'été reviendra**

Coronavirus, encore… Toujours tapi dans un coin de notre actualité, prêt à resurgir et sévir dès que nous baisserons la garde… Le Centre de Loisirs a dû s'adapter ou plutôt se conformer aux directives sociales, sanitaires de tous ordres et tous acabits en provenance de nos autorités de tutelle… Fermeture obligatoire… L'été approchant, malgré une météo capricieuse, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour partager les dernières informations recueillies par Thomas, directeur du centre. Il s'avère que la saison estivale sera fortement impactée dans son affluence réglementée de fréquentation. Depuis toujours dûment encadrée, notamment suivant l'âge des enfants, la participation sera soumise à des quotas revus à la baisse. Aussi est-il recommandé aux familles désireuses d'inscrire un ou plusieurs enfants de ne pas tarder…

Le temps passant, d'ici le démarrage des congés, nous espérons retrouver une certaine « souplesse » dans les quotas mais rien n'est garanti à l'heure où nous donnons de nos nouvelles. Pendant toute la période du confinement, Thomas et Dali ne sont pas restés inactifs : déclarations administratives diverses de rigueur (Jeunesse&Sports, Direction du travail, caisses de chômage…), démarches à renouveler sans cesse avec la plus grande vigilance afin que le personnel ne se retrouve pas lésé… Recherche permanente des dernières informations… Navigation à vue sur une date éventuelle de reprise, il fallait rester concerné et concentré sur les moyens et modalités de remise en œuvre du navire ! Le programme de l'été se retrouve forcément allégé : un maximum d'activités se déroulera sur place et/ou dans un rayon géographique très régional. Les animateurs sauront proposer un éventail de loisirs dont le détail sera communiqué aux familles dans les jours qui viennent par les moyens habituels (flyers, site internet). Ont également été abordées les questions touchant à la saison très écourtée des adhérents adultes auxquels des propositions seront faites à la rentrée de septembre, au moment des inscriptions. Grande nouveauté : toutes les inscriptions aux activités ALSH des enfants peuvent désormais se faire depuis l'ordinateur personnel de la maison. Cliquez sur le site de l'association, toutes les informations y sont regroupées. Allez, il est grand temps que le ficus du hall d'entrée retrouve son climat d'ébullition habituel… sous peine de dépression saisonnière… Il a déjà perdu beaucoup de cheveux, photo à l'appui ! Renseignements : 04.76.07.61.72 // et sur le site : enfanceloisirslavaldaine.fr

USV Foot : **inscriptions les jeudis soir de juillet**

Vivement la saison 2020-2021

C'est une saison particulière qui vient de se terminer. Sportivement, tous les résultats ont été figés à mi-mars. Si tous les joueurs, entraîneurs et parents sont frustrés, nous devons regarder le travail accompli et les résultats obtenus. L'équipe senior finit première de sa poule et monte au niveau D4 la saison prochaine. Félicitation à notre collectif U18 qui a brillamment défendu les couleurs du club et terminé à la seconde place du championnat D2.

Les collectifs U15, U13, U11 et U10 ainsi que les effectifs U9 U8 et U7 ont bien progressé grâce aux conseils avisés de leurs entraîneurs. Nous adressons de Grands Bravos à tous nos coachs.

La saison administrative sera clôturée par l'Assemblée Générale au cours de laquelle, les bilans sportif, moral et financier seront présentés et votés. Le lieu et la date ne sont pas encore définis, covid oblige.

La saison prochaine est déjà en préparation. **Les permanences pour les inscriptions auront lieu les jeudis soir de juillet de 18h30 à 20h à la Martinette.** Petits et grands, amoureux du ballon rond, n'hésitez plus et venez nous rejoindre pour une saison 2020-2021 pleine d'émotions.

Bon été à tous et prenez soin de vous.

U6 -U7

U8

U10

U13

U15

U18

Seniors

Théatre et Musique : **pour ceux qui aiment participer**

Château de Longpra : **ouvert aux visites**

Après plusieurs mois de fermeture, notamment pour les groupes fréquentant habituellement Longpra en hors saison, le château de LONGPRA rouvrira ses portes aux particuliers :

- tous les samedis, dimanches et jours fériés, du 1er juillet au 30 septembre 2020, de 14 heures à 18 heures,
- tous les jours, du 3 au 21 août 2020 inclus, de 14 heures à 18 heures,
- pour les Journées Européennes du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020, de 11 heures à 19 heures.

TARIFS

- Adultes : 8 euros,
- Jeunes de 7 à 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif), personnes handicapées : 5 euros,
- Parc et extérieurs : 5 euros,
- Enfants de moins de 7 ans : gratuit.

Le parcours de visite sera modifié pour répondre aux mesures sanitaires préconisées, afin de vous permettre de découvrir ce trésor de patrimoine en toute sécurité. Le musée de l'outil à bois restera fermé, la salle de projections/expositions temporaires ouverte, mais avec mise en place de mesures de distanciation sociale. Port du masque obligatoire à l'accueil et pendant la visite. Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et groupe de 10 personnes maximum dans le château.

Horaires de départ des visites : 14h30/15h30/16h30/17h30, pas d'inscription préalable nécessaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet du château: www.longpra.com ou nous contacter directement à l'adresse suivante: longpra@gmail.com.

Marchés nocturnes des jeudis de juillet

Le Marché nocturne estival du jeudi, de 17h30 à 20h30, pendant le mois de juillet, concrétise une promesse de campagne.

Venez nombreux découvrir et consommer sans modération nos produits locaux, régionaux !
Soyons solidaires de nos acteurs économiques qui ne manquent ni d'idées, ni d'énergie.
Animations diverses sur la Place et dans les commerces seront au rendez-vous !

Au fil des pétales : cours d'art floral

Secteur santé : réflexologie auriculaire

Méthode naturelle pour traiter les différents maux en utilisant le pavillon de l'oreille (tendinite, douleurs au niveau du dos, migraine, stress, acouphènes…).
Séance sur rendez-vous, durée environ 1h à 1h30 en fonction des personnes et des points à traiter, tarif 50 €.

Secteur santé : orthophonie à Plampalais

Ouverture du cabinet d'orthophonie de Florence Bonnin

Le 1er septembre à Saint Geoire en Valdaine : 700 route de Plampalais. Rééducation adultes / enfants.

Prise de rendez- vous dès maintenant au 06.86.94.38.84.

Pharmacie : un nouveau propriétaire

«Le 1er juillet, **Charles Roumy** a repris la pharmacie du Val d'Ainan. Il connait déjà bien le village pour y avoir travaillé de 2012 à 2017 avant son transfert, sous la direction de Mme Morini. Les cinq salariées actuelles, Claude, Clémence, Irène, Valérie et Yolande, resteront et constituent une équipe accueillante et dynamique.

Objectifs : satisfaire au mieux la clientèle, développer de nouveaux services, référencer des gammes de produits naturels, français ou européens, pérenniser les secteurs d'homéopathie, nutrithérapie, phytothérapie, aromathérapie, location et vente de matériel médical, orthopédie, vétérinaire...

Les horaires sont inchangés : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h00 ; samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h00.
Tel 04.76.07.50.36. valdainanpharma@gmail.com».

Mme le Maire et trois élus sont allés souhaiter la bienvenue à M. Roumy qui les a rencontrés avec toute son équipe.

Horizon Valdaine : **Balade gourmande et pucier annulés**

HORIZON VALDAINE vous donne rendez-vous fin 2020 pour le marché de Noël !

« La crise sanitaire que nous avons connue et dont nous subissons encore les effets, nous a contraints, comme tant d'autres associations, à annuler certains évènements, à commencer par notre balade gourmande qui devait avoir lieu en juin. Nous avons pu réunir notre Conseil d'Administration mercredi 29 juin et, compte tenu de la situation, **Horizon Valdaine n'organisera pas le pucier de la Saint Sulpice cette année.**

Nous commençons néanmoins préparer le prochain **Marché de Noël,** avec une première réunion de travail mercredi 8 juillet.

Notre site WEB avance à grands pas grâce à Romane, nous continuons les interviews des adhérents, et il devrait être en ligne courant août.

Pour finir sur une bonne nouvelle, neuf entreprises nous ont rejoints depuis notre dernière AG, ce qui porte le nombre de nos adhérents à une trentaine.

A bientôt pour de nouvelles aventures.»

Pascal PECH, Président d'Horizon Valdaine.

MENU TERROIR À LA MANGEOIRE

Votre restaurant **La Mangeoire** à la ZA de la Thuéry vous attend à nouveau à midi, avec sa belle terrasse et son menu Terroir à 16 €, dans une ambiance bouliste et bon enfant !
tel :06.01.63.04.42

L'ARBRE QUI CACHE...LE VOIRONNAIS

Chez Cordonnet,le futur livre de Corinne Bourrillon **«Les mémoires d'un arbre»** sera prêt pour mi-octobre.

C'est l'histoire du Voironnais, vue par un autre regard que le nôtre, nos compagnons de toujours, les arbres...

C'est l'histoire du drôle d'animal à travers tous les âges de l'humanité...

C'est une histoire pour tous les âges. De 7 à 107 ans...

format A5 (200 pages)

prix de vente 15 €

BIÈRES EN VRAC - COMMUNICATION DE LA BRASSERIE DU VAL D'AINAN

Comme vous le savez, de nombreux événements ont été annulés cette année, dont le festival Bien l'bourgeon, prévu sur la commune du 21 au 23 mai, ainsi que notre Fête de la brasserie, le samedi 13 juin. L'un dans l'autre, 300 fûts n'ont pas été consommés que nous gardons en stock. Pour remédier à ce surstock, nous avons investi dans une machine qui nous permet de remettre en bouteilles nos fûts. **Vous pouvez donc nous soutenir en nous achetant de la bière en vrac dans une bouteille consignée, à consommer dans les 48h.**

Consommons autrement... local et en vrac POUR VOS APÉROS DE L'ÉTÉ, et pour ce festival Bien l'bourgeon nous avions créé une bière à base de plantes cueillies par Cécile Aubel du Chaudron magique de Velanne, venez la déguster afin de soutenir l'association Mix'arts.

Déconfinement : retour des incivilités

Des dépôts d'objets encombrants et même des ordures sont apparus près des conteneurs à verres situés à côté du cimetière. Vous trouverez ici un rappel à la loi et les risques encourus. A bon entendeur...

Déchets sauvages : jusqu'à 75 000 € d'amende !

Tous les dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de remise réglementairement fixées peuvent être sanctionnés. À titre d'exemple, déposer un sac poubelle dans un container de déchets en verre, peut exposer, à l'instar d'un dépôt de déchets devant les grilles d'une déchetterie, au paiement d'une amende forfaitaire de 35 € (75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours) et, faute de paiement, à une amende pouvant aller jusqu'à 150 €. Selon le type de déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une contravention allant de la 1ére à la 4éme classe, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.

INFOS PRATIQUES

Mairie : 04.76.07.51.07
Courriel : mairie@sgvaldaine.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h

Taxi : 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr

Cantine scolaire : restauration@sgvaldaine.fr

Bibliothèque Henri & Renée Morel :
Mardi 9h - 11h et 16h - 18 h, mercredi 16h - 18h ,
~~Samedi 14h30 - 16h30~~

Déchèterie de Montferrat (été) :
Mardi, jeudi, vendredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

La Poste : 3661

Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.) : 04.76.07.50.17

Centre Médico-Social : 04.76.65.21.29

Infirmière-puéricultrice : 04.76.66.17.55

Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement CAUE (1er jeudi du mois) : 04.76.07.51.07

Rénovation de l'Habitat :
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26

Agence Départementale d'Information sur le Logement : 04.76.53.37.30

Conciliateur de Justice : 04.76.07.51.07

Relais emploi : 04.76.07.52.16

Maison de l'Emploi : 04.76.93.17.18

Adéquation : 04.76.32.72.80

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s :
04.76.07.51.07 ou 06.98.02.51.81

Pompiers (SDIS) : 112 ou 18

Marché : mardi matin, Place André Chaize

Messes à St Geoire : 04.76.37.23.20